

Des exemples convaincants

M. Généreux a prévu dans son testament léguer ses avoirs à ses deux enfants et faire un don de 25 000 \$ à la SSVP de Montréal. Le geste philanthropique de M. Généreux n'aura pas autant d'impact qu'on l'imagine sur l'héritage des enfants, car grâce aux crédits d'impôt auxquels ce don donne droit, la succession ne sera réduite que de 12 976 \$.

Revenus de l'année du décès	200 000 \$
Impôts payables par la succession	84 000 \$
Don à la SSVP de Montréal	25 000 \$
Crédits d'impôt	12 024 \$
Coût réel du don pour la succession	12 976 \$

Mme Prévoyante, âgée de 35 ans, souhaite faire un don important à la SSVP de Montréal qui a aidé ses parents. Elle souscrit une nouvelle police d'assurance-vie et en nomme l'organisme à la fois propriétaire et bénéficiaire. À son décès, la SSVP de Montréal recevra une somme de 50 000 \$. Le coût réel du don, après les économies d'impôt, ne sera que de 3 420,00 \$.

Don à l'organisme	50 000 \$
Coût annuel de la prime (contrat de 10 ans)	600 \$
Crédits d'impôt	258 \$
Coût de la prime annuelle après impôts	342 \$
Coût total du don après impôts (contrat de 10 ans)	3 420 \$

Mme Bienveillante place une somme de 200 000 \$ en fiducie et le rendement de cette somme ira à sa sœur cadette pour une période de 10 ans. À la fin de cette période, le capital sera versé à la SSVP de Montréal. Mme Bienveillante reçoit dès maintenant un reçu aux fins d'impôt de 142 058 \$. Sa sœur bénéficiera d'un revenu garanti pendant 10 ans et la SSVP de Montréal recevra, après cette période, un généreux don de 200 000 \$.

Somme placée en fiducie	200 000 \$
Durée de la fiducie	10 ans
Taux de rendement	3,48 %
Reçu aux fins d'impôt	142 058 \$
Économies d'impôt suite aux crédits	68 469 \$

Un témoignage rassurant

« Donner ses actions à une cause est plus rentable que de les vendre! »

Marc Beauchamp
Président et associé directeur
de Novacap

M. Marc Beauchamp est bien placé pour le savoir puisqu'il cumule plus de 30 années d'expérience dans l'industrie de l'investissement privé et du capital de risque. À preuve, il fut nommé « Bâtitteur de l'année » par la revue Commerce en 1995. Il est aussi un donateur exceptionnel auprès de la SSVP de Montréal depuis 1993.

« La SSVP de Montréal est présente depuis ma jeunesse dans mon quartier. Elle aide les gens à se débrouiller. Nombreux témoignages l'affirment, elle permet concrètement de se prendre en main.

Je planifie toujours, à chaque année, un don en actions à la SSVP de Montréal parce qu'elle change des vies. Il est plus avantageux de donner directement les titres à l'organisme que de les vendre! Vous recevez un reçu pour fins d'impôt pour la valeur totale des actions que vous donnez. Le gain de capital sur ces actions n'est pas imposé dans vos mains de telle sorte que le montant total du don peut être déduit de vos revenus imposables. »

Comme M. Beauchamp, n'hésitez pas à communiquer avec la SSVP de Montréal pour connaître les options qui s'offrent à vous ainsi que leurs avantages. Un conseiller se fera toujours un plaisir de répondre à vos questions.



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT
DE PAUL DE MONTRÉAL
1930, rue de Champlain
Montréal (Québec) H2L 2S8
Tél. : 514 526-5937 • Téléc. : 514 526-5930
Site Internet : www.ssvp-mtl.org
Courriel : permanence@ssvp-mtl.org

Le don planifié

Un investissement

pour la poursuite

d'une société juste

et équitable



Une mission au service de la dignité humaine

La SSVP de Montréal offre, par l'entremise de ses milliers de bénévoles, une aide d'urgence à toute personne vivant une situation difficile et qui nécessite un soutien ponctuel.

L'égalité des chances pour tous : comment ?

- Favoriser les bases d'un développement sociocommunautaire fort et durable pour une société équitable;
- Être à l'écoute des besoins réels des gens;
- Aider les personnes sans égard à la race, la langue ou la religion;
- Croire en la justice, la dignité, l'entraide et le partage.

Un regard sur l'avenir

La SSVP de Montréal aspire à :

- augmenter ses sources de financement;
- accroître sa notoriété;
- susciter l'engagement des jeunes à l'action communautaire;
- mettre sur pied de nouveaux points de services;
- protéger l'environnement en réutilisant et en récupérant des objets, des meubles et d'autres matières.

Une présence rassurante

C'est dans sa capacité de répondre directement aux besoins de la personne démunie que la SSVP de Montréal puise sa grande force.

Avec ses 1 200 bénévoles qui s'activent dans 110 points d'aide et 45 vestiaires et centres de services, la SSVP de Montréal offre plus que de la nourriture, des vêtements et des meubles... Elle reconforte.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Quel que soit votre budget, le don planifié vous permettra de planifier et d'organiser votre soutien à la SSVP de Montréal afin de maximiser la portée de votre geste de générosité tout en profitant de nombreux avantages fiscaux au moment le plus approprié.

Il existe plusieurs possibilités :

Don par testament

Un don par testament à la SSVP de Montréal vous permet de poser, dès maintenant, un geste significatif qui vous assurera la poursuite de l'oeuvre même après votre décès.

Don par assurance-vie

Votre police d'assurance-vie ne répond peut-être plus à vos objectifs initiaux. À ce moment, transférer votre assurance-vie à la SSVP de Montréal lui permettra de planifier une entrée de revenu à un moment déterminé.

Fiducie de bienfaisance

Vous pouvez faire un don de votre capital à la SSVP de Montréal tout en continuant de toucher les revenus des actifs que vous cédez.

Rente de bienfaisance

Vous pouvez céder une somme à la SSVP de Montréal et, en retour, une rente vous sera versée jusqu'à la fin de votre vie.

Don de valeurs mobilières

Vous pouvez vendre vos actions ou vos obligations et verser l'argent de la vente à la SSVP de Montréal. Il est également possible de faire un don d'antiquités ou d'œuvres d'art.

Don de valeurs immobilières

Il est possible de céder des biens immobiliers à la SSVP de Montréal.

Pourquoi faire un don planifié?

Faire un don planifié à la SSVP de Montréal comporte plusieurs avantages. En voici quelques-uns :

- L'assurance de contribuer concrètement à la survie à long terme de la SSVP de Montréal;
- Le sentiment de bien-être ressenti suite à un geste qui fera une différence dans la vie des personnes défavorisées;
- Le bonheur de savoir que votre don vous survivra même après votre décès;
- La planification financière à long terme de votre portefeuille;
- La conscience tranquille que le don remis à l'organisme ne se fait pas au détriment de vos héritiers;
- La possibilité de faire un don à la mémoire d'une personne chère;
- L'apport d'avantages fiscaux très avantageux;
- La sécurité d'esprit de faire affaire avec votre notaire ou le conseiller de la SSVP de Montréal.

Planifier votre don à la SSVP de Montréal, c'est assurer votre sécurité financière et celle de votre famille tout en posant un geste d'engagement afin d'assurer la sécurité humaine des personnes démunies.